

RAPPORT BILAN 24H 2019



STATION D'EPURATION
AZUR SANTE
STATION DE TYPE MINIFLO
Mesures réalisées du 13 au 14 juin 2019

Table des matières

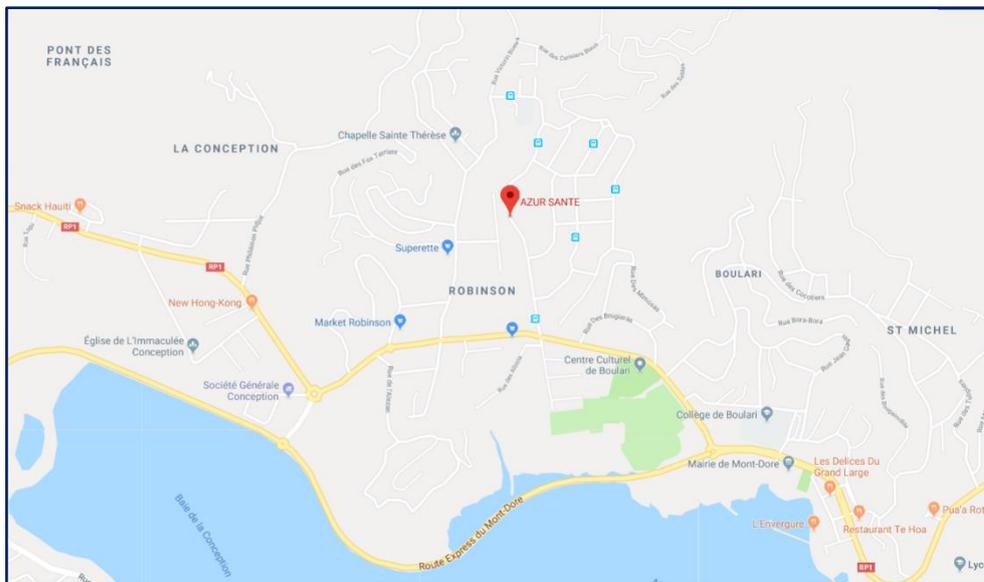
RESUME	1
I. PRESENTATION DE LA STATION	2
a) Localisation.....	2
b) Caractéristiques Théoriques.....	2
c) Filière de traitement et équipements.....	2
II. RESULTATS DU BILAN.....	3
a) Mesure de débit.....	3
b) Analyses.....	3
III. EVOLUTION DES BILANS 24H.....	3
IV. CONCLUSIONS	4

RESUME

Station AZUR SANTE, de type MINIFLO	EH
Analyses	Conforme
<u>Conclusion :</u> Bon fonctionnement de la station d'épuration	

I. PRESENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

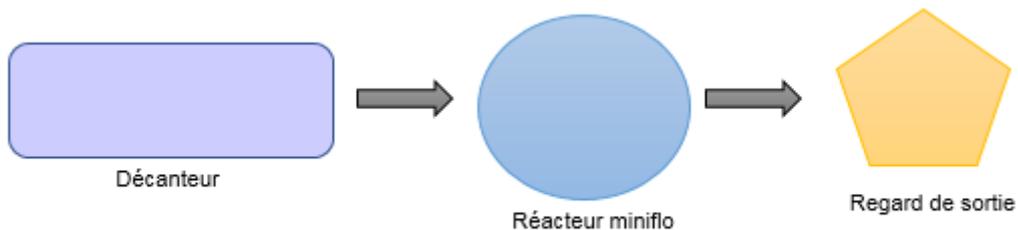
Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la station d'épuration est donc un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	
DCO journalière (120g/Eh/j)	
MES journalier (90 g/Eh/j)	

La déclaration d'exploitation a fait l'objet du récépissé n°6034-2-3334/DRN/BIC du 13 septembre 2006 (annexe 1).

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type culture fixée, Miniflo.



II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

Aucune mesure de débit n'a été réalisée.

b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 13 au 14 juin 2019. Un prélèvement sur le flacon d'échantillonnage a été réalisé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 3.

Analyses	Unités	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	mg/L	10	25	C
DCO	mg/L	14	125	C
MES	mg/L	8.0	35	C
pH	-	7.35	Entre 6.5 et 8,5	C

*Selon Délibération n°10277 DENV/SE du 30 avril 2009 cf. annexe 1

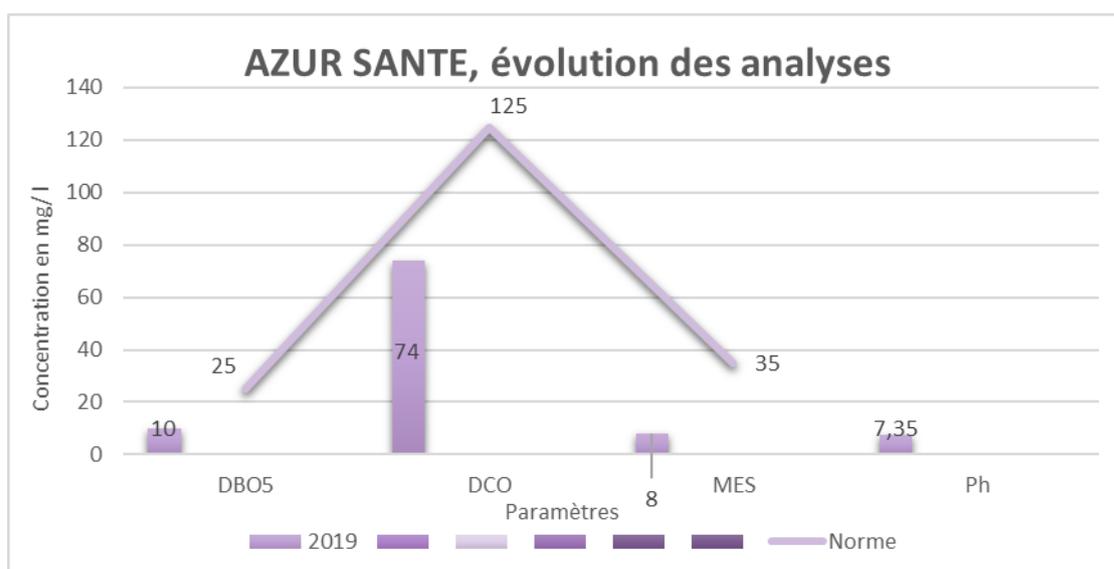
**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Les résultats obtenus sont conformes

III. EVOLUTION DES BILANS 24H



IV. CONCLUSIONS

Le bilan 24 heures de cette année 2019 est conforme vis-à-vis des seuils fixés par la réglementation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
	STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 3 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2019/06/R0199

BC n°
Aff n° bilan 24h
Devise n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
assist-puroo@epureau.nc

Echantillon : 2019/06/E0204
Lieu du prélèvement: Sortie STEP
Date de début d'analyse : 14/06/2019
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Azur santé
Température à réception : 27°C

Date de prélèvement : du 13/06/2019 au 14/06/2019 10h20
Date de réception : 14/06/2019 12h10
Date de fin d'analyse : 21/06/2019
Préleveur : Keroine
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2000	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	8.0	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1890-2	10	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	74	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T00-008	22.0	°C		0.1
pH	NF T00-008	7.35	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

ph mesuré in situ : 7

- (1) Les résultats ce rapport uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour évaluer ou non la conformité, à n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification, NC = comme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans font. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 21/06/2019
Corinne CHRISTINA
Responsable de laboratoire

